



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DU MORBIHAN**

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique en vue d'exploiter une unité de gazéification, à l'adresse suivante : ZI de Kersorn 56500 LOCMINE, sera ouverte du 30 mars 2016 au 30 avril 2016 à 12h00, pour une durée de 32 jours, à la mairie de LOCMINE. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

L'avis de l'autorité environnementale est consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan.

Ce projet est présenté par M. Jean-Eric Petit, directeur général de la société Cho Power représentant la société CHO LOCMINE. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude (Impact et Environnement - Beaucouzé - 02.41.72.14.16).

Sont désignés par Mme la présidente du tribunal administratif, M. Jean-Yves MORIN inspecteur DGCCRF en retraite, Mme Annie-Claude SOUCHET-LE CROM attachée de la fonction publique territoriale, respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. M. Jean-Yves MORIN se tiendra à la disposition du public à la mairie de LOCMINE :

- Mercredi 30 mars 2016 de 9h00 à 12h00
- Mardi 5 avril 2016 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 14 avril 2016 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 22 avril 2016 de 14h00 à 17h00
- Samedi 30 avril 2016 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LOCMINE du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)).